

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET DE L'ACKERLAND

### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par arrêté communautaire du 7 mai 2019, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, dont les caractéristiques principales sont :

Le PLU est un document réglementaire à caractère stratégique et prospectif qui traduit le projet de territoire de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland pour les 15 prochaines années. Le PLU est destiné à remplacer les documents d'urbanisme communaux en vigueur. Les orientations du PLU respectent les lois Grenelle et Alur et doivent être compatibles avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg (Scoters). Ses principaux objectifs sont :

- Un développement équilibré du territoire,
- La maîtrise de l'urbanisation et la réduction de la consommation foncière,
- La prise en compte des besoins des habitants en matière de logement, d'équipements et de déplacement,
- La prise en compte des besoins en matière d'activité économique y compris l'activité agricole,
- La protection du patrimoine bâti et des paysages,
- La préservation des espaces naturels et agricoles, des milieux riches en biodiversité et des continuités écologiques,
- La prise en compte des risques naturels (inondation, coulées d'eaux boueuses...).

L'enquête se déroulera sur une durée de 33 jours consécutifs,

**du lundi 3 juin 2019 à 9h au vendredi  
5 juillet 2019 à 17h.**

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné une commission d'enquête composée comme suit :

Présidente de la commission d'enquête :

- ✓ Madame Danièle DIETRICH, Clerc d'Avocat à la retraite
- Membres titulaires :
- ✓ Monsieur Gérald CANTONNET, Lieutenant-Colonel à la retraite
  - ✓ Monsieur Roger OSSWALD, Commandant de gendarmerie à la retraite

Le siège de l'enquête sera la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, siège de l'enquête (au Trèfle) et dans les communes membres désignées comme lieux d'enquête. Il sera accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

#### LIEUX D'ENQUETE

##### **Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland**

Maison des Services

Le Trèfle

32 rue des Romains

67370 TRUCHTERSHEIM

**Horaires ouverture au public :**

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 13h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 8h30 à 11h30

##### **Mairie de GOUGENHEIM**

2 place de la Libération

67270 GOUGENHEIM

**Horaires ouverture au public**

Lundi de 10h à 12h

Mardi et Jeudi de 17h à 19h30

##### **Mairie d'ITTENHEIM**

20 rue Louis Pasteur

67117 ITTENHEIM

**Horaires ouverture au public**

Lundi de 18h à 20h

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h

Vendredi de 15h à 17h

##### **Mairie de KUTTOLSHEIM**

2 rue de l'Ecole

67520 KUTTOLSHEIM

**Horaires ouverture au public**

Lundi de 18h à 20h

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 16h à 18h

##### **Mairie de PFULGRIESHEIM**

3 place de la Mairie

67370 PFULGRIESHEIM

**Horaires ouverture au public**

Lundi de 9h à 12h et de 17h à 19h

Mardi au vendredi de 9h à 12h

**La communauté de communes et les mairies seront fermées le  
lundi 10 juin 2019 (lundi de Pentecôte).**

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique au siège de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, aux mêmes jours et heures que ci-dessus et dans chacune des communes ci-dessous :

##### **Mairie de BERTSTETT**

11 rue de la Mairie

67370 BERTSTETT

**Horaires ouverture au public**

**En juin :** lundi 14h à 19h ; mardi 13h à 17h ; mercredi 10h à 12h ; jeudi 13h à 17h ; vendredi 14h à 16h

**En juillet :** lundi 14h à 19h ; jeudi 13h à 17h

##### **Mairie de DINGSHEIM**

7 place de la Mairie

67370 DINGSHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 14h à 19h ; mercredi 9h à 12h ; jeudi 14h à 18h ; vendredi 9h à 12h

##### **Mairie de DOSENHEIM-KOCHERSBERG**

10 place de l'Ecole

67117 DOSENHEIM-KOCHERSBERG

**Horaires ouverture au public**

mardi 18h30 à 19h30 ; samedi 10h à 11h

##### **Mairie de DURNINGEN**

1 place de la Mairie

67270 DURNINGEN

**Horaires ouverture au public**

lundi 10h à 12h et 16h à 18h ; mardi 10h à 12h et 16h à 19h ; jeudi 10h à 12h et 15h à 17h ; vendredi 10h à 12h

##### **Mairie de FESSENHEIM LE BAS**

5 rue de l'Eglise

67117 FESSENHEIM-LE-BAS

**Horaires ouverture au public**

mardi 8h30 à 11h30 et de 18h à 20h ; vendredi 8h30 à 11h30

##### **Mairie de FURDENHEIM**

33 rue de la Mairie

67117 FURDENHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 16h à 18h ; mardi 10h à 12h ; jeudi 17h à 19h

##### **Mairie de GOUGENHEIM**

2 place de la Libération

67270 GOUGENHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi de 10h à 12h ; mardi et jeudi de 17h à 19h30

##### **Mairie de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL**

1 rue de la Mairie

67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

**Horaires ouverture au public**

lundi 14h à 17h ; mercredi 14h à 19h ; vendredi 14h à 17h ; samedi 11h à 12h

##### **Mairie de HANDSCHUHEIM**

29 rue Principale

67117 HANDSCHUHEIM

**Horaires ouverture au public**

mardi 17h à 19h ; vendredi 9h à 11h

##### **Mairie de HURTIGHEIM**

1 place de la Liberté

67117 HURTIGHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 10h à 12h ; mardi 17h à 19h ; jeudi 10h à 12h ; vendredi 11h à 13h

**Mairie de ITTENHEIM**

20 rue Louis Pasteur  
67117 ITTENHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi de 18h à 20h ; mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h ; vendredi de 15h à 17h

**Mairie de KIENHEIM**

6 rue de l'Eglise  
67270 KIENHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 8h30 à 11h30 ; mardi 8h30 à 11h30 ; mercredi 8h30 à 10h30 ; jeudi 8h30 à 11h30 et 17h30 à 18h30 ; vendredi 8h30 à 11h30

**Mairie de KUTTOLSHEIM**

2 rue de l'Ecole  
67520 KUTTOLSHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi de 18h à 20h ; mercredi de 9h à 12h ; vendredi de 16h à 18h

**Mairie de NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM**

1 place de la Mairie  
67370 NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

**Horaires ouverture au public**

mardi 8h30 à 11h30 ; jeudi 16h à 18h30

**Mairie de PFULGRIESHEIM**

3 place de la Mairie  
67370 PFULGRIESHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi de 9h à 12h et de 17h à 19h ; mardi au vendredi de 9h à 12h

**Mairie de QUATZENHEIM**

22 rue Principale  
67117 QUATZENHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 16h à 18h ; mercredi 9h à 11h ; jeudi 16h à 18h

**Mairie de ROHR**

Rue de l'Ecole  
67270 ROHR

**Horaires ouverture au public**

mardi 15h à 19h ; vendredi 14h à 18h

**Mairie de SCHNERSHEIM**

2A rue Principale  
67370 SCHNERSHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 14h à 19h ; mardi 8h30 à 11h30 et 14h à 17h ; mercredi 8h30 à 11h30 ; jeudi 14h à 17h ; vendredi 8h30 à 11h30 et 14h-17h

**Mairie de STUTZHEIM-OFFENHEIM**

3 place Germain Muller  
67370 STUTZHEIM-OFFENHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 16h à 19h ; mercredi 9h à 11h ; vendredi 16h à 18h ;  
ouverture complémentaire le samedi 15 juin 2019 de 9h à 12h

**Mairie de TRUCHTERSHEIM**

32 rue des Romains  
67370 TRUCHTERSHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 9h à 12h et 14h à 17h ; mardi 9h à 12h et 14h à 19h ; mercredi 9h à 12h et 14h à 17h ; jeudi 13h à 17h ; vendredi 9h à 12h et 14h à 17h ; samedi 8h30 à 11h30

**Mairie de WILLGOTTHEIM**

37 rue Principale  
67370 WILLGOTTHEIM

**Attention, mairie en travaux, l'accueil du public se fait à :**

**1, route de Wintzenheim à WILLGOTTHEIM**

**Horaires ouverture au public**

lundi 17h à 19h ; mercredi 10h à 12h

**Mairie de WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

22 rue de l'Eglise  
67370 WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

**Horaires ouverture au public**

lundi 16h à 19h

Ouverture exceptionnelle le mardi 11 juin 2019 de 9h à 12h

**Mairie de WIWERSHEIM**

21 route de Saverne  
67370 WIWERSHEIM

**Horaires ouverture au public**

lundi 16h à 19h ; jeudi 9h30 à 12h

**Les mairies seront fermées le lundi 10 juin 2019 (lundi de Pentecôte).**

**Ouvertures exceptionnelles des mairies ci-dessous pour les besoins de l'enquête publique****Mairie d'Ittenheim**

Le jeudi 6 juin 2019 de 9h à 12h

Le vendredi 21 juin 2019 de 14h à 17h

**Mairie de Gougenheim**

Le jeudi 6 juin 2019 de 16h30 à 19h30

Le mardi 18 juin 2019 de 16h30 à 19h30

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la communauté de communes, à l'adresse suivante :

[https://www.kochersberg.fr/La\\_Com\\_com/Urbanisme/Plan\\_Local\\_d\\_Urb\\_anisme\\_intercommunal\\_PLUI/Enquete\\_publicue](https://www.kochersberg.fr/La_Com_com/Urbanisme/Plan_Local_d_Urb_anisme_intercommunal_PLUI/Enquete_publicue)

La commission d'enquête, représentée par l'un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public au siège de la communauté de communes et dans les communes membres désignées comme lieux d'enquête aux jours et aux horaires suivants :

**Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland**

La Maison des Services – Le Trèfle

32 rue des Romains

67370 TRUCHTERSHEIM

**Dates et horaires des permanences**

Lundi 3 juin 2019 de 9h à 12h

Mercredi 12 juin 2019 de 14h à 17h

Samedi 15 juin 2019 de 8h30 à 11h30

Samedi 29 juin 2019 de 8h30 à 11h30

Vendredi 5 juillet 2019 de 14h à 17h

**Mairie de PFULGRIESHEIM**

3 place de la Mairie  
67370 PFULGRIESHEIM

**Dates et horaires des permanences**

Lundi 3 juin 2019 de 16h à 19h

Mardi 18 juin 2019 de 9h à 12h

**Mairie d'ITTENHEIM**

20 rue Louis Pasteur  
67117 ITTENHEIM

**Dates et horaires des permanences**

Jeudi 6 juin 2019 de 9h à 12h

Vendredi 21 juin 2019 de 14h à 17h

**Mairie de GOUGENHEIM**

2 place de la Libération  
67270 GOUGENHEIM

**Dates et horaires des permanences**

Jeudi 6 juin 2019 de 16h30 à 19h30

Mardi 18 juin 2019 de 16h30 à 19h30

**Mairie de KUTTOLSHEIM**

2 rue de l'Ecole  
67520 KUTTOLSHEIM

**Dates et horaires des permanences**

Mercredi 12 juin 2019 de 9h à 12h

Mercredi 26 juin 2019 de 9h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les signant sur un des registres d'enquête cotés et paraphés par la commission d'enquête et déposés au siège de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland et dans toutes les communes membres désignées comme lieux d'enquête ; Ces registres seront ouverts et clôturés par la commission d'enquête.
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame la Présidente de la commission d'enquête au siège de l'enquête, à la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland, située à la Maison des Services – Le Trèfle – 32 rue des Romains – 67370 TRUCHTERSHEIM ;
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [plui@kochersberg.fr](mailto:plui@kochersberg.fr)  
*L'objet du message devra comporter la mention « élaboration PLUI Kochersberg Ackerland, Enquête publique : observations à l'attention de la commission d'enquête » ;*
- soit en les signant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/kochersberg>  
**Les observations numériques seront enregistrées du lundi 3 juin 2019 à 9h jusqu'au vendredi 5 juillet 2019 à 17h.**

Un exemplaire du dossier d'enquête pourra être obtenu, aux frais du demandeur, sur demande auprès de la communauté de communes, à compter de la publication du présent arrêté et jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Une copie des observations du public pourra être obtenue, aux frais du demandeur, sur demande auprès de la communauté de communes, pendant la durée de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland ainsi que dans les communes membres pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également publiés sur le site internet de la communauté de communes pendant la même durée.

Le dossier de PLUI comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation.

L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

L'autorité responsable du projet de PLUI est la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland représentée par son Président Monsieur Justin VOGEL et dont le siège administratif est situé à la Maison des Services – Le Trèfle – 32 rue des Romains – 67370 TRUCHTERSHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse.